

Marché du Film 2025

Guide des projections



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES

+33 1 53 59 61 00
SCREENINGS@FESTIVAL-CANNES.FR
WWW.MARCHELUDUFILM.COM



CHRISTIE



13 AU 21 MAI 2025

GUIDE DES PROJECTIONS 2025

01. COMMENT RÉSERVER UNE PROJECTION ?	p.4
02. LOCALISATION DES SALLES	p.4
03. ACCÈS AUX SALLES DU MARCHÉ DU FILM	p.4
04. TARIFS ET HORAIRES DES SÉANCES	p.5
05. RESTRICTIONS D'ACCÈS AUX SÉANCES	p.6
06. PLANNING DES PROJECTIONS	p.6
07. RAPPORT DE PROJECTIONS	p.6
08. CONDITIONS D'ANNULATION	p.7
09. DATES À RETENIR	p.7

GUIDE TECHNIQUE PROJECTIONS À CANNES 2025

01. TRANSFERT ET CARACTÉRISTIQUES DES DCP	p.9
02. ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES DES SALLES	p.9
03. SOUS-TITRES	p.9
04. NOMMAGE DES FICHIERS	p.10
05. VÉRIFICATIONS ET GESTION DES DCP	p.10
06. CLÉS KDM ET DKDM	p.10
07. COORDONNÉES TECHNIQUES	p.11
08. DATE LIMITE DE RÉCEPTION	p.11
09. CONTACT TECHNIQUE ET DATES À RETENIR	p.11

GUIDE DES PROJECTIONS MARCHÉ DU FILM ONLINE 2025

01. OUVERTURE DES DEMANDES DE PROJECTIONS ONLINE	p.13
02. INFORMATIONS GÉNÉRALES	p.13
03. PROJECTION ONLINE OFFERTE AVEC UNE PROJECTION À CANNES	p.14
04. RECOMMANDATIONS VIDÉO	p.14
05. SÉCURITÉ	p.15
06. DATES IMPORTANTES	p.15

FAQ - PROJECTIONS AU MARCHÉ DU FILM 2025

01. RÉSERVATIONS DE PROJECTIONS	p.17
02. PROJECTIONS À CANNES	p.18
03. MISE À JOUR DES INFORMATIONS SUR CINANDO	p.20
04. MARCHÉ DU FILM ONLINE	p.21

MEMO DATES IMPORTANTES

CONTACTS



Marché du Film

Guide des Projections 2025



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES

01. Comment réserver une projection ?

DATE D'OUVERTURE : 24 février 2025.

TRAITEMENT DES DEMANDES : Par ordre d'arrivée.

PRIORITÉ : Films présentés pour la première fois au Marché du Film.

CONDITIONS

- Les projections sont exclusivement réservées aux Sociétés de Vente (**Stands** ou **Croisette Package**).
- Films produits après **janvier 2024**. Aucun film projeté dans un Marché avant **décembre 2024**.
- Seules 2 projections par film sont autorisées en journée.
- Seuls les longs métrages et promo reels sont acceptés.
- Le Marché du Film se réserve le droit de refuser les demandes de projections susceptibles de promouvoir la violence, le racisme, le sexisme, la pornographie, de troubler l'ordre public ou d'offenser les croyances religieuses.
- Veuillez noter que chaque demande de projection ne peut être associée qu'à une seule société.

02. Localisation des salles

PALAIS DES FESTIVALS

Palais B à H : 7 salles (3^e étage).

Palais I, J & K : 3 salles (4^e étage).

RIVIERA & LÉRINS

Riviera 1 & 2 : Rez-de-chaussée.

Lérins 1 à 4 : 1^{er} étage.

CINÉMA LES ARCADES

77, rue Félix Faure (salles Arcades 1 à 3).

CINÉMA OLYMPIA

5, rue d'Antibes (salles Olympia 1 à 9).

CINÉUM

230, avenue Francis Tonner (3 salles).

Localisation des salles

03. Accès aux Salles du Marché du Film

PRIORITÉ D'ACCÈS

1. **Badge Prioritaire Marché** (carré mauve)
2. **Badge Marché.**
3. **Ticket** édité par le Service Projections accompagné d'un Badge Festival ou Badge Journalier. Les badges journaliers peuvent être achetés à la Gare Maritime.

PRESSE

Les journalistes accrédités au Festival n'ont pas accès aux projections Marché, sauf demande spécifique de la société qui a réservé la projection.

CONDITIONS

Les conditions de priorité d'accès et de sécurité fixées par le Marché du Film sont aussi assurées par le personnel du Marché. Toute société ayant réservé des projections est tenue de respecter ces règles et n'est en aucun cas autorisée à intervenir lors de l'entrée des spectateurs dans les salles.

04. Tarifs et Horaires des Séances

HORAIRES DES SÉANCES

Les projections commencent à partir de 9h00 et s'échelonnent jusqu'en fin de soirée.

DURÉE

Jusqu'à 110 minutes: Tarif standard.

110-140 minutes: Majoration de 25%.

Au-delà de 140 minutes: 2 créneaux requis.

À partir de 20h: + 160 euros HT

RÉPÉTITIONS

480 € HT pour 20 minutes max (en soirée principalement).

Fin avril: Merci de nous contacter directement pour organiser une répétition

STANDS MARCHÉ DU FILM

Un discount de 20% est appliqué sur les tarifs des projections.

PROMO REELS

Les promos seront présentés en boucle sur un créneau complet de 110 min.

PROJECTION ONLINE OFFERTE Possibilité de bénéficier d'une projection online offerte 24h après sa projection à Cannes.

La projection online sera accessible sur un créneau de deux heures, le lendemain à la même heure (heure locale du spectateur).

TASTE & CINEMA

Avec **Taste & Cinema**, enrichissez vos projections au Bistrot du Lérins en proposant un petit-déjeuner ou un cocktail. Alliez le plaisir d'une séance de cinéma à un moment convivial de partage et d'échange. Merci de nous contacter pour plus d'informations.

CINEUM

Pour toute réservation de salle avec une capacité différente, merci de **nous contacter** directement.

SALLES	NB SIÈGES	HORAIRES						SON	ÉCRAN MÈTRES	TARIFS H.T	TARIFS H.T STANDS MDF
RIVIERA 1	63	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
RIVIERA 2	63	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
LÉRINS 1	63	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
LÉRINS 2	63	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
LÉRINS 3	63	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
LÉRINS 4	63	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	6,25 x 2,85	1 176€	941€
PALAIS B	36	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	4 x 2,42	909 €	727 €
PALAIS C	40	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	4 x 2,42	909 €	727 €
PALAIS D	40	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	4 x 2,42	909 €	727 €
PALAIS E	37	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	4 x 2,42	909 €	727 €
PALAIS F	38	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	3,55 x 2,10	909 €	727 €
PALAIS G	38	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	3,55 x 2,10	909 €	727 €
PALAIS H	53	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	4 x 2,40	909 €	727 €
PALAIS I	72	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	4,70 x 2,35	1 176 €	941 €
PALAIS J	72	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	4,70 x 2,35	1 176 €	941 €
PALAIS K	147	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	5,70 x 2,80	1 390 €	1 112 €
ARCADES 1	246	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	8,70 x 3,70	1 711 €	1 369 €
ARCADES 2	128	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	5,65 x 2,43	1 497 €	1 198 €
ARCADES 3	61	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	3,45 x 1,90	1 283 €	1 026 €
OLYMPIA 1	331	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	ATMOS	10,56 x 4,05	2460 €	1 968 €
OLYMPIA 2	221	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	7.1	8,21 x 3,50	1711 €	1 369 €
OLYMPIA 3	72	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	5.1	5,80 x 2,69	1390 €	1 112 €
OLYMPIA 4	72	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	5.1	5,68 x 2,70	1390 €	1 112 €
OLYMPIA 5	114	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	7.1	6,46 x 2,73	1540 €	1 232 €
OLYMPIA 6	67	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	5.1	4,09 x 1,95	1390 €	1 112 €
OLYMPIA 7	82	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	5.1	4,58 x 2,05	1390 €	1 112 €
OLYMPIA 8	127	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	5.1	6,74 x 2,88	1540 €	1 232 €
OLYMPIA 9	79	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	5.1	4,80 x 2,40	1390 €	1 112 €
CINÉUM 6	152	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	ATMOS	11 x 4.8	1449 €	1159 €
CINÉUM 9	129	9H30	12H00	14H00	16H15	18H15	20H30	ATMOS	10 x 4.18	1399 €	1119 €
CINÉUM 11	73	9H00	11H30	13H30	15H45	17H45	20H00	ATMOS	9.5 x 4	1199 €	959 €

05. Restrictions d'accès aux séances

De manière générale, l'ensemble des séances est accessible en priorité aux personnes bénéficiant d'un badge Prioritaire, puis à celles disposant d'un badge Marché.

LA SÉANCE PEUT AUSSI ÊTRE ANNONCÉE AVEC LA MENTION :

- **Priority Badge Only** : Accès restreint aux Badges Prioritaires.
- **Sur Invitation** : Les invitations sont éditées par la société organisant la projection.
- **Ouverte à la Presse.**

Ces restrictions pourront être ajoutées jusqu'au 28 avril lors de l'étape d'affectation via votre compte Marché du Film.

PROJECTIONS SECRÈTES

Possibilité d'organiser des séances secrètes. Ces séances ne figureront dans aucune publication. Merci de nous prévenir avant le **28 avril**.

06. Planning des Projections

Le planning des projections est transmis quotidiennement aux revues professionnelles. Merci de noter que nous ne pouvons garantir la publication des modifications de dernière minute dans les programmes quotidiens.

CONFIRMATION DU PLANNING

Merci de confirmer, via votre compte Marché du Film, au plus tard le 28 avril :

1. Le planning des projections
2. L'affectation des titres de films.
3. Les restrictions d'accès aux séances (ex. : sur invitation, badges prioritaires, presse autorisée, séances secrètes).

Ces informations sont nécessaires pour :

- Relayer les détails à la presse internationale.
- Éditer nos différentes publications (Grille des Projections, Webapp, Cinando)

07. Rapport de Projections

À l'entrée des salles, le personnel du Marché du Film scanne les badges pour établir une liste des participants incluant les noms, sociétés et coordonnées à Cannes.

Ces listes sont disponibles en temps réel sur votre compte Marché du Film.

08. Conditions d'Annulation

JUSQU'AU 18 AVRIL

Toute projection annulée sera intégralement remboursée

À PARTIR DU 19 AVRIL

La projection ne sera que partiellement remboursée. Des frais de dossier (150 euros HT) seront retenus pour chaque projection annulée.

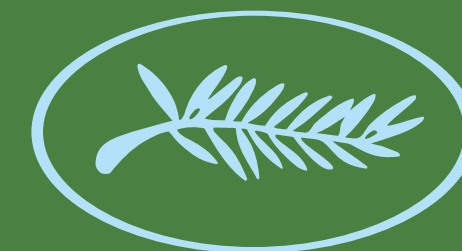
À PARTIR DU 28 AVRIL

Toute projection annulée sera due dans son intégralité

09. Dates à retenir

24 FÉVRIER	Ouverture des réservations de projections (accessible depuis votre compte Marché du Film).
18 AVRIL	Remboursement intégral des projections en cas d'annulation.
19-27 AVRIL	Chaque projection annulée est facturée 150 euros HT.
28 AVRIL	Choix des conditions pour restreindre l'accès à vos séances.
28 AVRIL	Mise à jour finale des informations concernant les films sur Cinando.
28 AVRIL	Toute projection annulée est entièrement due.
7 MAI	Date limite de réception des films (DCP) avec Viapass.
7 MAI	Date limite de réception des KDMs/DKDMs.

Marché du Film Guide Technique 2025 Projections à Cannes



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES

01. Transfert et Caractéristiques des DCP

CONNEXION INTERNET ET DCP UPLOAD

Le transfert des DCPs se fait uniquement de manière dématérialisée avec **Viapass** (application Aspera Faspex).

Une connexion minimale de **100 Mbps** est recommandée pour éviter les délais. Testez votre vitesse via [Speedtest](#).

DATES IMPORTANTES

Ouverture de la plateforme : 10 avril 2025.

Deadline de livraison : 7 mai 2025.

Pénalité de retard : 250 € HT par film pour toute livraison après cette date.

CARACTÉRISTIQUES DES DCP

Formats acceptés : ISO/SMPTE ou InterOp (JPEG 2000).

Les fichiers DCP doivent inclure :

Image et son (mixage 5.1 et/ou 7.1).

Sous-titres (voir section dédiée).

Logos intégrés directement dans le fichier.

Résolutions acceptées : 2K ou 4K.

Cadences supportées : 24 fps et 25 fps. Pour des cadences HFR, contactez le Service Projections à l'avance.

COPIE DE SECOURS

Il est **recommandé d'apporter une copie de secours**, testée sur un matériel numérique (DCI), identique au support principal.

02. Équipements Techniques des Salles

ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Palais, Riviera et Lerins

Projecteurs Christie et serveurs Dolby IMS3000.

Salles de cinéma de la ville

Équipements variables selon la salle (liste disponible sur demande).

03. Sous-titres

RECOMMANDATIONS

Format recommandé : Sous-titres intégrés à l'image (« burned subtitles »).

En cas de sous-titres séparés, ils doivent être au format **timed text**.

Les formats **subpicture** (images .png) **sont interdits**.

Nous recommandons fortement d'**incruster des sous-titres en anglais**

04. Nommage des Fichiers

CONFORMITÉ

La **CPL** (**Composition Play List**) devra porter un titre conforme à la convention de nommage du cinéma numérique.

COHÉRENCE

- Ce nommage doit correspondre à celui transmis au **Marché du Film** et doit être clairement interprétable.
- Une **cohérence** est demandée entre les différents éléments livrés.
- Un même film devra être désigné par le **même titre** dans ses différentes versions (de préférence version anglaise).

05. Vérifications et Gestion des DCP

VÉRIFICATION

Les DCPs font l'objet d'une **vérification informatique** avant leur projection. Seuls les défauts empêchant la lecture peuvent être détectés.

EN CAS DE DCP DÉFECTUEUX

empêchant la projection, le Marché contactera la société pour proposer les options suivantes :

- Fournir un **nouveau DCP**, testé par le client sur du matériel numérique DCI.
- Confier le DCP au laboratoire numérique sur place, qui fera de son mieux pour le réparer, sans obligation de résultat.

LE DCP DÉFECTUEUX sera dupliqué et réparé. Cette copie sera effacée après la dernière projection programmée.

RESPONSABILITÉS : Le Marché du Film, la CST, et Viapass ne sont pas responsables des retards de livraison ou des défaillances des DCPs.

06. Clés KDM et DKDM

GESTION DES DCP CHIFFRÉS

Solution favorisée : Fournir un **DKDM/Master KDM** pour générer des clés supplémentaires. Le Marché du Film dispose à Cannes d'une solution de génération de KDMs à partir d'un master KDM.

Les certificats de serveurs sont disponibles à partir du **28 avril 2025**.

OU

fournir un jeu complet de **KDMs** compatibles avec les serveurs.

DÉLAI POUR LES CLÉS

- Envoi des clés à canneskdm@festival-cannes.fr avant le **7 mai 2025**.
- Clés valables du **7 au 24 mai 2025**.

FILMS NON CHIFFRÉS

Privilégier des **DCPs non chiffrés** pour faciliter le processus.

07. Coordonnées Techniques

INTERLOCUTEUR

Chaque société doit désigner un interlocuteur technique unique, joignable en cas d'urgence (DCP, KDM, etc.), et transmettre ses coordonnées téléphoniques ainsi que son adresse email au Département Projections.

LABORATOIRE

Les coordonnées du laboratoire associé doivent également être **communiquées** pour une gestion rapide des éventuels problèmes techniques.

08. Date Limite de Réception

DCP

La livraison doit être effectuée via Viapass avant le **7 mai 2025**. Toute réception après cette date entraînera une pénalité de **250 € HT par film**. Les DCPs reçus le jour de la date limite peuvent nécessiter des délais de confirmation plus longs.

KDM/DKDM

Les clés doivent être envoyées à canneskdm@festival-cannes.fr avant le **7 mai 2025** et être valides du **7 au 24 mai 2025**.

En cas de non-respect des délais, le Marché ne garantit pas la projection et se réserve le droit d'annuler la séance, qui restera facturée.

09. Contact technique et dates à retenir

POUR TOUTES QUESTIONS TECHNIQUES :

Merci de contacter : sts@festival-cannes.fr à partir du 3 avril 2025.

DATES IMPORTANTES

- 10 avril** Ouverture plateforme Viapass pour envoi DCP
- 28 avril** Certificats de serveurs disponibles
- 07 mai** Deadline pour la réception des DCPs et des KDMs/DKDMs

Guide des Projections

Marché du Film Online 2025



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES

01. Ouverture des Demandes de Projections online

Les demandes sont ouvertes à partir du **24 février** sur www.marchedufilm.com et traitées par ordre d'arrivée.

PRIORITÉ ET ELIGIBILITÉ

Priorité : Aux films présentés pour la première fois dans un Marché.

Exclusivité : Réservée aux sociétés de vente avec un stand online.

Critères d'éligibilité :

- Films produits après **janvier 2024**.
- Films n'ayant pas été projetés dans un Marché avant **décembre 2024**.

02. Informations Générales

NOS SALLES EN LIGNE

Les projections sont réservées aux sociétés disposant d'un stand online. Contactez le **Service Ventes et Opérations** pour plus d'informations.

Les films sont projetés selon un calendrier préétabli, à l'heure locale du spectateur, et restent visibles jusqu'à 120 minutes après le début de la projection.

GEOBLOCKING

Le géoblocage permet de restreindre l'accès à votre film selon les pays où les droits sont encore disponibles.

Le géoblocage est basé sur le pays de la société, et non sur la localisation de l'acheteur.

Les acheteurs dans un territoire géobloqué peuvent demander un accès spécifique pour visionner le film.

RAPPORTS D'AUDIENCE

Des rapports détaillés en temps réel sont accessibles sur **Cinando**, comprenant noms des spectateurs, sociétés et durée de visionnage

ACCÈS AUX SALLES ONLINE

Les restrictions d'accès se configurent via votre compte personnel **Cinando**.

Voici les options disponibles :

- Par catégorie (**Buyers, Festivals, Presse**),
→ **Memo Cinando Droits de Visionnage**
- Par invitation uniquement ou sur demande spécifique,
→ **Memo Cinando invitations**

Si aucun accès n'est paramétré avant le **28 avril 2025**, par défaut la projection online sera accessible pour toutes les personnes possédant une accreditation online.

CONFIRMATION & PUBLICATION

- **Confirmation :** Confirmez vos créneaux, titres, et restrictions d'accès avant le **28 avril 2025**.
- **Publication :** Les informations sur les films et le planning seront publiées sur Marché du Film Online et Cinando.

UPLOAD DES FILMS

Avant l'Upload : Assurez-vous que la fiche film est correctement remplie sur Cinando.

Date limite : Les films doivent être uploadés avant le **7 mai 2025**.

Tarifs :

- **215 € HT** par film, avec un discount de 20% pour les sociétés disposant d'un stand Marché du Film.
- Frais de téléchargement : entre **8** et **20 €**.

03. Projection online offerte avec une projection à Cannes

AVANTAGE INCLUS

Une projection online est proposée sur le site du Marché du Film Online, 24 heures après la projection en salle.

DURÉE D'ACCÈS

Accessible sur un créneau de deux heures, le lendemain à la même heure (heure locale du spectateur).

| *Cette projection online est optionnelle*

04. Recommandations Vidéo

TÉLÉCHARGEMENT DU FICHER

Taille maximale : **200GB**.

Formats acceptés : **mp4, avi, mkv, mpeg, mpg, m4v, f4v, mov, qt, ogg, ogv, webm, wmv, flv**.

Le fichier doit être multiplexé (audio et vidéo dans un seul fichier).

Fréquences d'images acceptées (fps) : **23.976, 24, 24.976, 25, 30, 48, 50, 59.94, 60**.

SPÉCIFICITÉS VIDÉO

Codec : **H264 (privilégié, téléchargement plus rapide)** ou **Apple ProRes (téléchargement plus long)**.

Débit minimum : **15 Mbps**.

Résolution minimale : **1280 × 720 (HD 720p)**.

Résolution maximale : **1920 × 1080 (Full HD 1080p)**.

Téléchargement uniquement progressif.

Pour transcoder votre fichier, utilisez le logiciel gratuit

Handbrake

SPÉCIFICITÉS AUDIO

Codec : **AAC**.

Débit binaire minimum : **256 Kbps**.

Téléchargement stéréo uniquement.

CONTENU

Pas de mire ou de compte à rebours au début de la vidéo, ni de section vide.

L'image et le son doivent être synchronisés.

SOUS-TITRES

Toutes les vidéos doivent être disponibles en version anglaise (audio ou sous-titres).

Vous pouvez incruster les sous-titres anglais sur la vidéo ou joindre un fichier de sous-titres distinct.

Pour plus d'informations sur les sous-titres Cinando cliquez **ici**.

CONNEXION INTERNET

Un débit minimum de **10 Mbps** est recommandé pour un upload optimal.

Testez votre connexion via **Speedtest**.

NAVIGATEUR WEB & SYSTÈME D'EXPLOITATION

Nous vous recommandons d'utiliser des versions mises à jour de Chrome ou Firefox.

Vous pouvez vérifier si votre navigateur web est à jour de sa dernière version en suivant ce lien:

www.whatsmybrowser.org.

Vous devez également disposer d'un système d'exploitation à jour, supporté par les constructeurs.

05. Sécurité

Le Marché du Film s'associe à Blue Effcience, une société leader et experte dans la lutte contre le piratage.

LE MARCHÉ DU FILM ONLINE UTILISE LA SOLUTION DE STREAMING VIDÉO LA PLUS SÉCURISÉE :

- **Comptes individuels** avec une politique de mot de passe forte, vérification du profil des entreprises et de leur activité dans l'industrie cinématographique.
- Projections sécurisées par **Shift72**, un service hébergé chez **Akamai**, leader mondial des CDN pour le streaming vidéo.
- Gestion des droits numériques (**DRM**) et fonctions anti-piratage intégrées.
- DRM intégré garantit que la lecture est limitée aux lecteurs vidéo authentifiés.
- **Conforme à la MPA**, nous fonctionnons selon des normes de sécurité fiables.
- **Restrictions sur les flux simultanés** pour éviter que plusieurs personnes ne partagent un compte.
- Les écrans sont marqués individuellement avec un **filigrane** en temps réel et un identifiant crypté pour identifier les spectateurs de manière unique.
- **Rapports de visionnage** en temps réel indiquant le nom, l'heure, et la durée de la lecture vous permettent de contrôler totalement l'accès.

06. Dates importantes



24 FÉVRIER

ouverture demandes de projection

28 AVRIL

deadline pour valider les créneaux, les titres des films et les droits de visionnage

07 MAI

deadline upload de vos films sur Cinando

FAQ - Projections

Marché du Film 2025



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES

01. FAQ

Réservations de projections

1	QUI PEUT RÉSERVER DES PROJECTIONS ?	Les projections sont réservées exclusivement aux sociétés de vente disposant d'un stand ou d'un Croisette Package.
2	COMBIEN DE PROJECTIONS PUIS-JE RÉSERVER ?	Deux projections par film sont autorisées en journée. Une troisième projection peut être ajoutée en soirée (à partir de 20h).
3	QUELS FILMS SONT ACCEPTÉS ?	Seuls les longs métrages produits après janvier 2024 sont acceptés, avec une priorité donnée aux premières (Market Premiere). Les films projetés dans un Marché avant décembre 2024 ne sont pas acceptés.
4	PUIS-JE PROJETER UN COURT MÉTRAGE ?	Pour toute demande concernant les courts métrages, nous vous conseillons de contacter le SFC Rendez- vous Industry à l'adresse suivante sfinfo@festival-cannes.fr
5	PROJECTIONS DE PROMO REELS	Les promos sont diffusés en boucle durant la totalité du créneau de projection.
6	COMBIEN COÛTE UNE PROJECTION ?	Les tarifs de projections sont indiqués dans « Tarifs et Horaires des Séances », page 5 de notre Guide.
7	COMMENT RÉSERVER UNE PROJECTION ?	Connectez-vous à votre compte Marché du Film , remplissez le formulaire correspondant et soumettez votre demande.
8	DISPONIBILITÉ ET TRAITEMENT DES DEMANDES	La disponibilité du créneau demandé ne peut pas être garantie. Vos choix indiqués lors de votre demande de projections sont des options souhaitées seulement. Notre équipe reviendra vers vous au plus vite avec une proposition de créneaux.

02. FAQ

Projections à Cannes

8	CONDITIONS D'ACCÈS AUX PROJECTIONS MARCHÉ DU FILM	<p>De manière générale, l'ensemble des séances est accessible en priorité aux personnes bénéficiant d'un badge Prioritaire, puis à celles disposant d'un badge Marché.</p> <p>La séance peut aussi être annoncée avec la mention :</p> <ul style="list-style-type: none">• Priority Badge Only : Accès restreint aux Badges Prioritaires.• Sur Invitation : Les invitations sont éditées par la société organisant la projection.• Ouverte à la Presse
10	ÉTAPE D'AFFECTATION DE VOTRE FILM	<p>Vous pourrez accéder à l'étape d'affectation des films une fois que vous aurez validé votre bon de commande sur votre compte Marché du Film.</p> <p>Merci d'attribuer le bon titre de film avec le lieu, la date et l'heure de projection correspondants à votre créneau réservé. Vous pourrez ensuite ajouter les options d'accès aux projections.</p>
11	COMMENT ENVOYER MON FILM ?	<p>Merci de vous connecter à votre compte Marché du Film > Voir la demande > Upload des DCP</p> <p>Merci de noter le Film Token attribué à votre film puis vous connecter à Viapass.</p>
12	QUE SE PASSE-T-IL CONCERNANT LES CHANGEMENTS DE PLANNING QUI INTERVIENNENT APRÈS LA DATE LIMITE ?	<p>Le planning de projection est transmis quotidiennement aux revues professionnelles. Nous ne pouvons garantir la publication des changements de dernière minute dans les programmes quotidiens.</p>
13	COMBIEN DE TICKETS RECEVONS-NOUS POUR NOS SÉANCES ?	<p>Le département Projections du Marché du Film délivre automatiquement un nombre limité de Tickets proportionnel à la capacité de la salle.</p>
14	COMMENT RÉCUPÉRER LES TICKETS DES SÉANCES MARCHÉ DU FILM ?	<p>Au département projections, niveau -1 du Palais des Festivals, à partir du 12 mai 2025.</p>

02. FAQ

Projections à Cannes

15	CONDITIONS D'ACCÈS AUX PROJECTIONS	<p>L'accès est soumis aux règles du Marché (badge obligatoire). Les tickets seuls ne suffisent pas pour entrer au Palais et Riviera.</p> <p>Les conditions de priorité d'accès et de sécurité fixées par le Marché sont assurées par le personnel du Marché. Toute société ayant réservé des projections est tenue de respecter ces règles et n'est en aucun cas autorisée à intervenir lors de l'entrée des spectateurs dans les salles.</p>
16	OÙ PUIS-JE VOIR LES INFORMATIONS SUR LES FILMS ET LES PROJECTIONS?	<p>Disponibles dans la Grille des Projections, sur la web App, Cinando, et sur le site Marché du Film Online.</p>
17	RAPPORTS DE PROJECTION	<p>Les rapports de projection sont disponibles sur votre compte Marché du Film. Vous devez vous connecter avec l'identifiant et le mot de passe de la personne qui a réservé les projections.</p> <p>Allez dans Mon dossier > Mes projections > Voir les détails > Rapports de projection</p>
18	QUAND RECEVRAI-JE MA FACTURE ?	<p>Toutes les factures seront traitées à la fin du Marché du Film au mois de juin.</p>

03. FAQ

Mise à jour des informations sur votre film

La plupart des informations figurant dans nos publications sont extraites de Cinando.

Il est donc essentiel de mettre à jour toutes les informations relatives à votre film sur cette plateforme.

19	OÙ DOIS-JE RENSEIGNER LES INFORMATIONS CONCERNANT MON FILM ?	Toutes les informations doivent être rentrées sur la page film que vous avez créée sur Cinando, dans l'onglet Films du profil de votre société. Pour tous changements de durée de films, nous vous remercions de contacter directement le département Projections.
20	OÙ DOIS-JE UPLOADER MES VISUELS (POSTER, TRAILER, IMAGES) ?	Vous pouvez uploader vos visuels dans l'onglet Films de votre espace personnel Cinando.

04. FAQ

Marché du Film Online

21	COMMENT PAYER POUR L'UPLOAD DE MON FICHER SUR CINANDO ?	<p>Tout d'abord, vous devez vérifier votre solde dans la section Compte de votre compte personnel Cinando puis ajouter des crédits si nécessaire.</p> <p>Après avoir consulté les spécifications techniques, vous pouvez choisir la taille du fichier, la vitesse et la durée pendant laquelle vous souhaitez que votre fichier reste en ligne.</p> <p>Les frais d'Upload sur Cinando varient entre 8 et 20 euros, selon la qualité demandée et la durée de stockage.</p>
22	QUI DOIS-JE CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME TECHNIQUE LIÉ À MON COMPTE CINANDO ?	<p>En cas de souci technique, merci de contacter le support Cinando</p>
23	COMMENT UPLOADER MON FILM POUR UNE PROJECTION ONLINE ?	<p>L'envoi de votre film pour la projection online s'effectue sur Cinando.</p>
24	PUIS-JE ENVOYER DES INVITATIONS POUR LES PROJECTIONS EN LIGNE ?	<p>Oui, vous pouvez envoyer des invitations via Cinando.</p>
25	COMMENT PUIS-JE LIMITER L'ACCÈS À MA PROJECTION ONLINE À CERTAINS TERRITOIRES ?	<p>Pour le Marché du Film Online, vous pouvez sélectionner l'option Geoblocking au moment de paramétrer les restrictions d'accès.</p> <p>Vous pouvez limiter l'accès selon les pays où les droits sont encore disponibles.</p> <p>Le Geoblocking est basé sur le pays de la compagnie, et non sur le pays où se trouve la personne qui visionne le film. Les personnes listées dans un territoire géobloqué ont malgré toute la possibilité de demander un accès à la projection.</p>
26	PENDANT COMBIEN DE TEMPS UN FILM PROJETÉ ONLINE EST-IL VISIBLE ?	<p>Un film projeté au Marché du Film Online peut être lancé jusqu'à 120 minutes après le début officiel de la projection.</p>
27	COMMENT TROUVER MES RAPPORTS DE PROJECTION ?	<p>Vous pouvez accéder à vos rapports sur Cinando > Projections > Statistique des Projections</p>

Dates Importantes



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES



Contacts

Service Projections

+33 1 53 59 61 00

screenings@festival-cannes.fr

(à Paris jusqu'au 1^{er} mai)

Service Technique

sts@festival-cannes.fr

(disponible à partir du 3 avril 2025).

Envoi des clés KDM/DKDM

canneskdm@festival-cannes.fr

Support technique Cinando

contactus@cinando.com

Liens Importants

Marché du Film

www.marchedufilm.com

Test de connexion Internet

Speedtest

Vérification du navigateur

www.whatsmybrowser.org

CPL

<https://registry-page.isdcf.com/>

Handbrake

<https://handbrake.fr/docs/en/latest/>



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES



MARCHÉ DU FILM
FESTIVAL DE CANNES